

# Lettre de cadrage budgétaire, année 2010

CA du 2 octobre 2009

La procédure budgétaire commence avec l'élaboration d'une lettre de cadrage. Celle-ci donne une prévision des ressources de Lille 1 — hors ressources propres des composantes — et de certains postes importants de dépenses pour l'année 2010. Elle propose ensuite le cadrage nécessaire pour l'élaboration de leur budget par les composantes, les services centraux et communs.

<b>Lettre de cadrage budgétaire, année 2010 .....</b>	<b>1</b>
<b>I- Evaluation des ressources. ....</b>	<b>2</b>
1- L'évaluation de la dotation globale de l'établissement.....	2
<i>Tableau 1- Dotation globale attribuée par le modèle sympa .....</i>	<i>2</i>
2- Les ressources propres .....	3
<i>Tableau 2- Ressources propres Lille 1.....</i>	<i>3</i>
<i>Tableau 3- Ressources propres Recherche.....</i>	<i>3</i>
3- Ressources de transfert .....	4
<i>Encadré - Contribution forfaitaire aux charges communes et prélèvements divers.....</i>	<i>4</i>
<i>Tableau 4- ressources de transfert.....</i>	<i>4</i>
<i>Tableau 5- total des ressources.....</i>	<i>4</i>
<b>II- Evolution des charges spécifiques, d'infrastructure et de personnel .....</b>	<b>5</b>
<i>Tableau 6- Evaluation des charges pour 2010.....</i>	<i>5</i>
<i>Tableau 7- Evolution des charges de personnel.....</i>	<i>6</i>
<b>III- Cadrage. ....</b>	<b>7</b>
1.- La recherche et l'innovation au service du développement économique et social.....	7
2- Une offre de formation attractive, en lien avec la recherche, accompagnant l'étudiant et ouverte à l'international.....	8
3- Des ressources au service de l'ambition .....	8
4-La qualité de vie et de travail.....	9
5-Pilotage .....	9
6- Dotations aux UFR, écoles et instituts.....	9
7- Charges d'infrastructures.....	9
<b>IV- Bilan et arbitrages possibles. ....</b>	<b>11</b>
<i>Tableau 8- Proposition de cadrage.....</i>	<i>12</i>

## I- Evaluation des ressources.

### 1- L'évaluation de la dotation globale de l'établissement

Les moyens 2010 sont attribués suivant le nouveau modèle d'allocation des moyens (modèle SYMPA). Pour les années 2010 et 2011 la prévision du ministère, élaborée en décembre 2008 est retracée dans le tableau 1. Elle intègre une augmentation générale de la dotation de l'Etat aux universités, qui doit être confirmée par la loi de finances. Le modèle sympa est aussi susceptible d'être modifié (revalorisation de la dotation par étudiant pour les IUT, mais aussi pour les SHS, prise en considération du nombre de doctorants par exemple) et s'agissant d'un modèle de répartition (toutes les universités sont affectées en même temps) il est impossible d'évaluer les effets des modifications sur la dotation de Lille 1. Plusieurs éléments donnent à penser que l'estimation de la dotation 2010 est correcte : la baisse des effectifs étudiants a été limitée entre 2007-2008 et 2008-2009, les évaluations AERES ont été bonnes ce qui devrait influencer favorablement les dotations liées à la performance.

**Tableau 1- Dotation globale attribuée par le modèle sympa**

	2009	2010	2011
Enseignement et Recherche	31 652 552	35 570 041	37 429 635
allocations de recherche (titre 2)	3 042 824	4 564 235	4 564 235
PEDR (titre 2)	1 360 837	1 360 837	1 360 837
titre 2	4 403 661	5 925 072	5 925 072
rémunérations (ATER, moniteurs, PRP,PCA)	3 505 975	3 505 975	3 505 975
Plan Licence et mesures nouvelles	962 486	1 650 715	2 078 142
Compensation emplois	369 585	234 951	236 953
Excédent d'initialisation	3 001 573	0	0
Droits d'inscription perçus par l'établissement	1 500 000	1 500 000	1 500 000
<b>Total</b>	<b>37 486 196</b>	<b>38 955 707</b>	<b>41 244 730</b>
<b>Total hors titre 2 et crédits de rémunération</b>	<b>29 576 560</b>	<b>29 524 660</b>	<b>31 813 683</b>

Cette dotation globale inclut la DGF de l'IUT (2 438 180 €). Hors les crédits du titre 2 et les crédits de rémunération, qui sont des crédits fléchés, la dotation disponible pour accompagner le projet d'établissement et pour couvrir les dépenses obligatoires est de 29 524 659 millions € pour 2010.

Cette dotation globale n'est pas fléchée, comme l'étaient auparavant la DGF et le contrat quadriennal. **La logique est bien celle d'un budget global** qu'il appartient à l'établissement de répartir en fonction de ses choix politiques et de son projet d'établissement.

L'année 2010 marque aussi le début du nouveau contrat quadriennal. Le ministère a pris beaucoup de retard et le prochain contrat devrait être signé en cours d'année. Il a indiqué qu'une part contractuelle subsisterait dans l'attribution de nos ressources. Si c'est bien le cas, une DBM sera proposée en cours d'année.

## **2- Les ressources propres**

Lille 1 bénéficie d'autres financements. Il s'agit d'abord de subventions des autres organismes publics (Conseil régional, Conseil général, FEDER, FSE). Il s'agit ensuite de ressources comme la taxe d'apprentissage, les recettes de formation continue, de conventions de recherche. Une partie de ces ressources est attribuée directement à Lille 1, et finance les activités communes et transversales (dépenses de formation par exemple). L'autre est attribuée aux différentes composantes (UFR, écoles, instituts ou services centraux et communs) et apparaîtra dans leurs budgets respectifs.

Le tableau 2 récapitule le montant des ressources propres, hors recherche, qui ne relèvent pas des composantes (services, UFR, écoles et instituts) : elles sont générées par la mise à disposition de personnel pour la gestion du DUSVA, les diverses délégations dans les organismes de recherche ou d'évaluation, les produits financiers.

**Tableau2- Ressources propres Lille 1**

	2009	2010
personnel DUSVA	80 000	80 000
délégations	85 000	100 000
TA université	25 000	50 000
produits financiers	300 000	300 000
mise à dispo personnel	200 000	70 000
recette IUFM	110 000	110 000
	800 000	710 000

Pour la recherche, l'établissement dispose des ressources générées par le préciput ANR et par la gestion des contrats (prélèvement de 4% sur les contrats).

**Tableau 3- Ressources propres Recherche**

	2009	2010
gestion des contrats	225 000	225 000
préciput ANR	190 000	338 000
	415 000	563 000

### 3- Ressources de transfert

Le principe d'une contribution aux charges communes assise notamment sur les ressources propres des différentes composantes de l'établissement a été voté en 2003. Il s'agissait de contribuer ainsi au paiement de charges communes, payées par l'Université. L'encadré suivant rappelle les règles de cette contribution et des autres prélèvements.

#### **Encadré - Contribution forfaitaire aux charges communes et prélèvements divers**

**1- Une contribution forfaitaire aux charges communes**, calculée sur une assiette correspondant à 10% du montant des crédits de taxe d'apprentissage, de formation continue et des autres ressources propres (hors recherche) est demandée aux composantes de l'USTL. Cette contribution est calculée sur les recettes effectives de l'exercice de l'année n-2. Elle couvre une partie des charges spécifiques, de logistique ou du personnel. Pour les deux composantes de formation continue, SUDES et CUEEP, qui financent une part importante de salaires sur leurs ressources propres, l'assiette de prélèvement est réduite respectivement de 1 et 2 millions €.

**2- Un prélèvement de 10%** sur les ressources quadriennales (à l'exception des dotations pour la maintenance et les charges logistiques).

**3- Une contribution des laboratoires aux dépenses d'infrastructure** de 1€ par m<sup>2</sup> a été votée en 2007.

Dans la logique du budget global, il est proposé de ne plus effectuer le prélèvement de 10% sur les ressources quadriennales et de supprimer la contribution des laboratoires aux dépenses d'infrastructure. En ajoutant la contribution de l'IUT au fonctionnement de Lille 1 les ressources de transfert sont les suivantes :

**Tableau 4- ressources de transfert**

	2010
contribution charges communes	898 009
contribution IUT	180 000
total	1 078 009

Au final ces ressources s'ajoutent à la dotation globale du ministère (hors titre 2 et crédits de rémunération) et définissent l'enveloppe de la lettre de cadrage (tableau 5)

**Tableau 5- total des ressources**

Dotation globale du ministère hors titre 2 et rémunération	29 524 659
Ressources propres Lille 1	710 000
Ressources propres recherche	563 000
Ressources de transfert	1 078 009
Total	31 875 668

## II- Evolution des charges spécifiques, d'infrastructure et de personnel

Tableau 6- Evaluation des charges pour 2010

		2009	2010	variation
<b>Pilotage</b>	<b>Charges de personnel</b>	3 109 000,00	3 900 000,00	791 000,00
	<b>Charges spécifiques</b>			
	Cotisations (Edufrance, Eurasanté, etc.)	10 000	10 000	0
	PRES	30 000	30 000	0
	Remboursement boursiers	150 000	150 000	0
	<b>Total Pilotage</b>	<b>3 299 000</b>	<b>4 090 000</b>	<b>791 000</b>
<b>Ressources</b>	<b>Logiciels et redevance logiciels</b>	145 000	145 000	0
<b>Charges d'infrastructure</b>	<b>Fluides, chauffage, nettoyage</b>			
	Nettoyage	2 290 000	2 200 000	-90 000
	Chauffage	1 425 000	1 900 000	475 000
	électricité	1 550 000	1 300 000	-250 000
	gaz	170 000	170 000	0
	eau	250 000	305 000	55 000
	téléphone	65 000	65 000	0
	Angellier	250 000	250 000	0
	divers consommations	5 000	5 000	0
	<i>sous total fluides</i>	<i>6 005 000</i>	<i>6 195 000</i>	<i>190 000</i>
	<b>Logistique, entretien général</b>	613 214	614 000	786
	PCET	563 000	563 000	0
	SLAM	50 214	51 000	786
	<b>Contrat sécurité</b>	286 786	360 000	73 214
	<b>Gestion DUSVA</b>	450 000	500 000	50 000
	<b>Remboursement travaux chauffage</b>	354 000	350 000	-4 000
	<b>Total charges d'infrastructure</b>	<b>7 709 000</b>	<b>8 019 000</b>	<b>120 000</b>
<b>Total</b>		<b>14 262 000</b>	<b>16 154 000</b>	<b>911 000</b>

Un premier ensemble de charges est celui des charges de pilotage. Le poste le plus important est celui des **charges de personnel**. Elles correspondent au paiement par les services centraux de salaires et de charges pour des emplois gagés, contractuels ou des vacations de personnels qui sont mis à disposition des différentes composantes de Lille 1. L'évolution des charges de personnel est extrêmement importante depuis l'exercice 2006. Plusieurs facteurs en sont à l'origine : les dépenses pour les emplois gagés se sont accrues du fait de l'augmentation de la cotisation patronale de pension civile et de l'effet du glissement vieillesse technicité (GVT), les dépenses d'emplois contractuels sont affectées par le GVT, mais aussi par une insuffisante maîtrise des recrutements et des renouvellements d'emploi au niveau de l'université. Le tableau suivant retrace l'évolution de ces charges salariales depuis

2006. Un choix politique fort de l'établissement doit être de les réduire. La réduction des vacations liées à la formation est un objectif crédible. Pour les emplois gagés et les emplois contractuels une augmentation doit être envisagée : l'impact du GVT et, pour les contractuels, de la mise en place de la nouvelle politique des emplois favorise l'augmentation des dépenses, mais il doit être en partie compensé par la transformation de ces emplois en emplois d'Etat.

**Tableau 7- Evolution des charges de personnel**

	2006	2007	2008	2009 (*)	2010
Gagés	1 259 228,00	1 254 473,00	1 426 288,00	1 564 000,00	1 650 000,00
		-0,38%	13,70%	9,66%	5,50%
Contractuels	1 580 000,00	1 716 695,00	1 899 026,00	1 860 000,00	1 950 000,00
		8,65%	10,62%	-2,06%	4,84%
Vacations formation	383 459,00	397 352,00	381 335,00	330 000,00	200 000,00
		3,62%	-4,03%	-13,46%	-39,39%
Aidés	217 464,00	155 303,00	79 079,00	96 492,00	70 000,00
		-28,58%	-49,08%	22,02%	-27,46%
Divers	73 623,00	48 648,00	27 584,00	30 148,00	30 000,00
		-33,92%	-43,30%	9,30%	-0,49%
	3 513 774,00	3 572 470,83	3 813 311,71	3 880 640,16	3 899 999,43
		1,67%	6,74%	1,77%	0,50%

(\*) Prévision sur la base des dépenses constatées sur les six premiers mois.

**Les charges spécifiques** correspondent au paiement de diverses cotisations et redevances nécessaires à notre fonctionnement (cotisation à l'Amue, redevances logicielles) et à notre participation au DUSVA (gestion commune du campus entre l'USTL, l'Ecole de chimie, l'Ecole centrale, le Crous).

**Les charges d'infrastructure** couvrent les dépenses d'infrastructure (chauffage, nettoyage, fluides), d'entretien général (petite maintenance), de sécurité (surveillance des bâtiments) et le remboursement de travaux de chauffage liés à la modernisation du réseau de chauffage. Ces charges d'infrastructure sont relativement maîtrisées mais des efforts supplémentaires s'imposent. Une augmentation de 190 000 € (3%) de l'ensemble de ces charges, mais avec des évolutions différentes selon les postes est envisagée.

### III- Cadrage.

Les estimations qui viennent d'être faites l'ont été dans l'optique de l'élaboration d'un budget « sincère et véritable », même si l'exercice de prévision est toujours difficile. Il s'agit d'avoir la meilleure évaluation possible des charges et des recettes qui sont supportées par Lille 1, hors ressources propres de ses composantes, afin d'apprécier les modalités d'équilibre du budget.

Le tableau 8 propose une répartition des dépenses de Lille 1 en fonction des ressources évaluées ci-dessus.

Les dépenses sont présentées en fonction des grands titres du projet d'établissement. **C'est en fonction de ce projet d'établissement qu'il est demandé aux conseillers de procéder aux premiers arbitrages de la lettre de cadrage.** Sur cette base, les composantes seront amenées à proposer des avant projets de budget.

Le budget est présenté en équilibre pour l'année 2010. Une première proposition est aussi faite pour le budget 2011 ; l'hypothèse retenue est celle d'une augmentation de la dotation de 1,5 millions € (inférieure donc à celle retenue par le ministère dans le tableau 1). Il s'agit ainsi de commencer à avoir une vision pluri annuelle, et donc de placer un certain nombre de choix politiques dans une perspective de deux ans.

#### **1.- La recherche et l'innovation au service du développement économique et social**

Deux types de dépenses doivent être distingués.

Les dépenses directes : dépenses de fonctionnement et d'investissement des laboratoires, dépenses liées à la formation doctorale (écoles doctorales et post doc) et dépenses de la politique scientifique. Il est proposé :

- de maintenir en 2010 au même niveau qu'en 2009 les sommes consacrées au fonctionnement (hors charges logistiques et d'infrastructures) et à l'investissement des laboratoires (soit 3 598 956 € dont 646 425€ pour ds PPF). Il est souhaitable d'augmenter sensiblement le montant des ressources disponible pour l'investissement. Quatre remarques sur ce point.
  - o la négociation quadriennale devrait permettre d'obtenir des ressources supplémentaires pour la recherche ;
  - o en 2009, 1,7 millions € de crédits de fonctionnement et 2,1 millions € de crédits d'investissement ont été reportés de l'année 2008 vers l'année 2009. Ces sommes ne seront probablement pas utilisées en totalité. Il n'y a donc pas a priori de problème de financement. Il a été demandé d'utiliser ces reports dans une démarche de programmation pluri annuelle des investissements.
  - o l'augmentation des recettes en 2011 permettra d'augmenter de façon sensible l'appui donné par la politique scientifique.
  - o enfin, il faudra favoriser l'augmentation des ressources propres recherches et notamment du préciput ANR
- de ne pas inscrire au budget primitif des ressources pour les écoles doctorales. Le report effectué en leur faveur en 2009 s'élève à près de 400 000 € soit 2,6 fois le montant de l'attribution annuelle. Au 1/9/2009 les crédits disponibles (non engagés et non mandatés) s'élèvent à 453 015 €. Il sera proposé lors de la première DBM d'effectuer un report de l'ordre de 150 ou 200 K€, en fonction des projets des écoles

doctorales et de consacrer le solde à des opérations d'accompagnement de la recherche, notamment au titre de l'équipement (100 K€) et des TIC (150 K€).

- d'augmenter légèrement les dépenses de politique scientifique (+75 K€).

Les dépenses indirectes sont supportées par d'autres composantes, mais concernent la recherche ; il s'agit en particulier :

- des dépenses du SCD évaluées à 1 740 000 € pour l'année 2010, lesquelles sont pour une part importante orientées vers la recherche (environ 80%)
- des dépenses d'infrastructure évaluées à 8 232 462 € : elles sont proportionnelles à la surface, et la recherche représente actuellement près de 34% des surfaces du campus.

## ***2- Une offre de formation attractive, en lien avec la recherche, accompagnant l'étudiant et ouverte à l'international***

Les crédits alloués à la formation tout au long de la vie, gérés par la cellule formation, s'élevaient à 972 375 € en 2008. Depuis, un effort important a été réalisé grâce notamment aux crédits du plan licence. Ceux-ci ont un poids important dans l'attribution des moyens par le ministère. Lille 1 est engagée dans une politique active de FTLV et veut en particulier développer les actions d'accompagnement des étudiants et la rénovation des matériels pédagogiques. Il est proposé une augmentation du budget de 240 000 € qui couvrira pour l'essentiel le plan de rénovation des équipements pédagogiques.

Il est aussi proposé :

- de réduire le montant des heures complémentaires : une baisse de 359 475 €, qui compte tenu de la baisse des effectifs étudiants depuis quelques années est nécessaire. Cette baisse est possible et cohérente avec les estimations des dépenses de l'année 2009. Le surcoût de la mesure d'équivalence TP/TD inscrite dans le décret sera traité hors budget primitif en fonction des moyens supplémentaires que pourrait accorder l'Etat.
- d'augmenter les ressources du SUAPS afin de compenser la baisse des recettes liées à la décision de rendre facultatifs les droits d'inscription au titre du sport.

On peut faire la même distinction que pour la recherche et distinguer les dépenses indirectes : SCD (20% pour la formation) et dépenses d'infrastructures (54%) etc.

## ***3- Des ressources au service de l'ambition***

Le budget 2009 a permis une augmentation importante du budget du SCD (+300 K€) pour lui permettre de se rapprocher des standards des services de documentation des grandes universités scientifiques et pour faire face à l'augmentation des charges, notamment des abonnements en ligne indispensables à notre activité de recherche. Cette augmentation a permis aussi d'engager un rééquilibrage des dépenses en faveur des SHS (+16 K€) grâce à des abonnements nouveaux. Pour 2010, il est proposé une augmentation de 100 K€ qui permettra simplement de faire face à l'augmentation des coûts d'abonnement. Un effort plus important pourrait être réalisé sur le budget 2011.

Les dépenses au titre des TICE ont été extrêmement importantes tout au long du quadriennal 2006-2009. Il est important de maintenir cet effort. Il est proposé d'ouvrir les crédits à hauteur de 600 K€ au budget primitif 2010 pour les TICE hors recherche et d'abonder la ligne TICE recherche au moment de la DBM 1.



#### **4-La qualité de vie et de travail**

Depuis le budget 2007, des efforts particuliers ont été faits en faveur de la vie étudiante (+38 K€ en 2007, + 20 K€ en 2008, +10 K€ en 2009). Il est proposé de poursuivre en augmentant la dotation du budget 2010 de 10 K€.

Pour l'espace Culture et le Centre International, il est proposé de maintenir le budget de l'an dernier.

#### **5-Pilotage**

Les budgets de l'action sociale, de la communication et de la formation continue du personnel ont été augmentés en 2008 et 2009 : communication (+ 20 K€ en 2008), action sociale (+30 K€ en 2008, + 25 K€ en 2009), et formation continue du personnel (+20 K€ en 2008). Il est proposé de poursuivre l'effort pour :

- la politique sociale : +10 K€
- la politique de formation continue du personnel : + 25 K€ notamment pour la politique d'accompagnement des contractuels

Il est proposé d'augmenter le budget équipement de services centraux resté stable depuis 7 ou 8 ans : + 30 K€

#### **6- Dotations aux UFR, écoles et instituts.**

Les conseillers disposeront des avant projets des budget des UFR, écoles et instituts, accompagnés d'une note politique.

Le CA aura à décider d'abord de l'enveloppe globale attribuée à l'ensemble de ces composantes. Il est proposé d'augmenter un peu les attributions de DGF votées en décembre 2005 et reconduites sur les exercices suivants : 1 875 000 € au lieu de 1 822 394 € pour la DGF (cette somme comprend l'attribution au Sup), maintien à 1 048 000 € pour Télécom Lille 1.

Le CA aura à se prononcer sur la répartition de cette DGF entre les UFR, école et instituts. Le principe, retenu depuis quelques années, est de répartir une part de la DGF sur la base des projets des composantes, une autre part sur la base de dotation attribuée en 2005. L'inconvénient est que l'évolution des effectifs étudiants, différenciée selon les UFR, écoles et instituts, n'est pas prise en compte. Pour cette raison un nouveau mode d'attribution des moyens sera proposé, en fonction des effectifs étudiants (85% environ) et des projets (15%).

#### **7- Charges d'infrastructures**

Hors maintenance elles s'élèvent à 8 019 000 € soit 30,2 € par m<sup>2</sup> (23,4 pour les dépenses de fluide, nettoyage et chauffage). C'est important et les efforts d'économie doivent être poursuivis. Des propositions seront faites pour davantage responsabiliser les composantes (attribution d'une enveloppe spécifique à chacune d'elles en fonction des surfaces et refacturation en cours d'année des dépenses).

Les dépenses de maintenance représentent habituellement 1 886 000 €. Il est proposé de ramener ce poste de dépenses à 800 000 € en 2010, puis de retrouver en 2011 le niveau antérieur. Lille 1 a bénéficié en effet d'importants crédits de sécurité (2,5 millions € en 2009)

et en bénéficiera probablement encore en 2010. Ces crédits permettent la mise en état des bâtiments. Ils doivent être prioritairement mobilisés. Si des besoins de maintenance apparaissaient en cours d'année et ne pouvaient pas être satisfaits par les crédits inscrits au budget primitif et les crédits de report, un prélèvement sur réserve serait effectué.

## IV- Bilan et arbitrages possibles.

Le tableau 8 présente le cadrage budgétaire pour l'année 2010. Rappelons qu'à ce stade les ressources propres des différentes composantes de Lille 1 ne sont pas intégrées et qu'elles le seront après les votes des budgets des services centraux et communs et des UFR, écoles et instituts. Dans les colonnes apparaissent les différentes ressources (la première ligne reprend les montants des ressources présentées dans le point I) et les différentes propositions de dépense et donc d'affectation des moyens financiers (autres lignes).

Les principaux choix proposés sont les suivants :

- **Recherche, valorisation, écoles doctorales** : augmentation des crédits de politique scientifique (+75 K€), crédits des écoles doctorales pris sur les reports du quadriennal antérieur
- **Formation tout au long de la vie** : augmentation des crédits de 240 K€. Des ressources propres mobilisées dans le cadre de l'appel à projets du Haut Commissaire à la Jeunesse seront affectées à l'accompagnement des étudiants et des lycéens. Lille 1 a été lauréate pour les deux projets déposés.
- **Ressources** : augmentation des crédits du SCD de 100 K€, diminution des crédits TICE inscrits au budget primitif mais utilisation des reports.
- **Qualité de vie et de travail** : poursuite des efforts en faveur de la vie étudiante (+ 11 K€)
- **Pilotage** : augmentation des crédits du SCAS (+10 K€), de la formation continue des personnels (+25 K€), de la dotation équipement des services centraux (+30 K€).
- **UFR, écoles, et instituts** : dotation globale de fonctionnement de + 50 K€ avec une révision du modèle de répartition de cette DGF

**Une somme de 50 K€ ne fait pas encore l'objet de propositions** (écart entre recettes et dépenses de la colonne 3). Son attribution devra être décidée par le CA.

## Tableau 8- Proposition de cadrage

1	2	3	4	5	6	7
		BP 2010	BP2011	BP 2009	Variation2010/2009	Variation 2011/2010
<b>Ressources</b>		<b>31 875 668,00</b>	<b>33 375 668,00</b>	<b>30 737 532,00</b>	<b>1 138 136,00</b>	<b>1 500 000,00</b>
<b>Recherche, ED, valorisation</b>	<b>Fonctionnement et investissement labos</b>	3 598 956,00	3 598 956,00	3 598 956,00	0,00	0,00
	Ecoles doctorales	0,00	150 000,00	152 250,00	-152 250,00	150 000,00
	Post Doc	81 600,00	81 600,00	81 600,00	0,00	0,00
	politique scientifique	933 130,00	1 079 530,00	858 181,00	74 949,00	146 400,00
	Fonctionnement DIRVED	58 000,00	58 000,00	58 000,00	0,00	0,00
	<b>Total Recherche</b>	<b>4 671 686,00</b>	<b>4 968 086,00</b>	<b>4 748 987,00</b>	<b>-77 301,00</b>	<b>296 400,00</b>
<b>Formation</b>	<b>Formation tout au long de la vie</b>	1 500 000,00	1 700 000,00	1 259 735,00	240 265,00	200 000,00
	SUDES					0,00
	SUAPS	92 814,00	100 000,00	72 814,00	20 000,00	7 186,00
	HC	3 000 000,00	3 000 000,00	3 359 475,00	-359 475,00	0,00
	<b>Total Formation</b>	<b>4 592 814,00</b>	<b>4 800 000,00</b>	<b>4 692 024,00</b>	<b>-99 210,00</b>	<b>207 186,00</b>
<b>Ressources</b>	<b>SCD</b>	1 426 373,00	1 626 373,00	1 326 373,00	100 000,00	200 000,00
	TICE	600 000,00	679 400,00	676 800,00	-76 800,00	79 400,00
	TICE Recherche		120 600,00	120 600,00	-120 600,00	120 600,00
	gestion CRI	65 000,00	65 000,00	65 000,00	0,00	0,00
	logiciels et redevance logicielles	145 000,00	145 000,00	145 000,00	0,00	0,00
	<b>Total ressources</b>	<b>2 236 373,00</b>	<b>2 636 373,00</b>	<b>2 333 773,00</b>	<b>-97 400,00</b>	<b>400 000,00</b>
<b>Qualité de vie et de travail</b>	<b>Vie étudiante</b>	280 000,00	300 000,00	268 812,00	11 188,00	20 000,00
	Espace Culture	128 000,00	128 000,00	127 500,00	500,00	0,00
	Centre International	110 500,00	110 500,00	110 385,00	115,00	0,00
	<b>Total qualité de la vie et de travail</b>	<b>518 500,00</b>	<b>538 500,00</b>	<b>506 697,00</b>	<b>11 803,00</b>	<b>20 000,00</b>
<b>pilotage</b>	<b>administration générale</b>	612 000,00	612 000,00	612 000,00	0,00	0,00
	équipement serv centraux	148 387,00	180 000,00	118 387,00	30 000,00	31 613,00
	FC des personnels	165 943,00	200 000,00	140 943,00	25 000,00	34 057,00
	charges de personnel	3 900 000,00	3 900 000,00	3 109 000,00	791 000,00	0,00
	SCAS	235 000,00	235 000,00	225 000,00	10 000,00	0,00
	communication	161 323,00	161 323,00	161 323,00	0,00	0,00
	cotisations	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00
	pôle européen	30 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00
	remboursement boursiers	150 000,00	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00
	<b>Total Pilotage</b>	<b>5 412 653,00</b>	<b>5 478 323,00</b>	<b>4 556 653,00</b>	<b>856 000,00</b>	<b>65 670,00</b>
<b>UFR, écoles et instituts</b>	<b>DGF composantes</b>	1 875 000,00	1 900 000,00	1 822 394,00	52 606,00	25 000,00
	IUT	2 438 180,00	2 438 180,00	2 438 180,00	0,00	0,00
	Télécom Lille 1	1 048 000,00	1 048 000,00	1 048 000,00	0,00	0,00
	<b>Total UFR, écoles, instituts</b>	<b>5 361 180,00</b>	<b>5 386 180,00</b>	<b>5 308 574,00</b>	<b>52 606,00</b>	<b>25 000,00</b>
<b>Charges d'infrastructure</b>	<b>maintenance</b>	800 000,00	1 800 000,00	1 886 000,00	-1 086 000,00	1 000 000,00
	fluides, nettoyage, chauffage	6 195 000,00	6 080 744,00	5 585 000,00	610 000,00	-114 256,00
	logistique entretien général	827 462,00	827 462,00	900 000,00	-72 538,00	0,00
	contrats sécurité	360 000,00	360 000,00	286 786,00	73 214,00	0,00
	participation DUSVA	500 000,00	500 000,00	450 000,00	50 000,00	0,00
	rembours. travaux chauf	350 000,00		354 000,00	-4 000,00	-350 000,00
	<b>Total infrastructures</b>	<b>9 032 462,00</b>	<b>9 568 206,00</b>	<b>9 461 786,00</b>	<b>-429 324,00</b>	<b>535 744,00</b>
<b>Total charges budget 2009</b>		<b>31 825 668,00</b>	<b>33 375 668,00</b>	<b>31 608 494,00</b>	<b>217 174,00</b>	<b>1 550 000,00</b>
<b>Ecart Recettes dépenses</b>		<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-870 962,00</b>	<b>920 962,00</b>	